

Communiqué de presse :

"UNIMEV se félicite de la reconnaissance et de la promotion des salons internationaux français comme tremplin pour l'export"

A la suite de l'annonce par Nicole BRICQ, Ministre du Commerce Extérieur du Programme France Export 2014 (PFE), qui comporte pour la première fois une sélection de salons internationaux en France, UNIMEV se félicite que les salons internationaux français soient ainsi reconnus comme une plateforme d'export au service des PME et des ETI françaises. Cette démarche constitue la première étape dans le déploiement d'une stratégie conjointe de l'ARD Île-de-France, d'UBIFRANCE, et d'UNIMEV au service du développement d'entreprises françaises à l'export.

Vitrines des savoir-faire et des compétences de la France sur de grandes filières économiques leaders au plan national et international, les salons internationaux sont reconnus pour la première fois comme étant également des plateformes de rencontres et d'opportunités d'affaires génératrices d'exportations pour les PME et ETI au même titre que les opérations de promotion commerciale organisées directement dans les pays étrangers.

Rappelons que les salons français qui se voient inscrits dans le Programme France Export 2014 au côté des autres opérations programmées ont réuni au moins 20% d'exposants étrangers et au moins 25% de visiteurs professionnels étrangers ou un minimum de 1000 visiteurs étrangers, lors de leur dernière édition.

D'autres initiatives conjointes sont à l'étude pour renforcer, en 2014, l'utilisation de ces événements dans la démarche d'export des PME et ETI françaises.

Retrouvez ci-dessous le communiqué du Ministère du Commerce Extérieur.

Programme France Export 2014 : Plus de 800 opérations pour accompagner les PME et ETI en France et sur les marchés étrangers

Pour 2014, le Programme France Export (PFE) propose une programmation resserrée de 760 opérations collectives à l'étranger à laquelle il faut ajouter, pour la première fois, une sélection de salons internationaux en France. Ce programme, qui regroupe l'ensemble des manifestations export ciblées et soutenues par les pouvoirs publics, se recentre ainsi autour des pays et filières désignés comme prioritaires par Nicole BRICQ, ministre du Commerce extérieur. Les Régions, en tant que chefs de file de l'export dans les territoires, s'impliquent de

plus en plus dans le processus de programmation. Créé en 2009, le PFE s'affirme ainsi pour les exportateurs, comme l'agenda de référence des opérations collectives sur les marchés étrangers avec cette année encore, près de 15 000 participations d'entreprises.

Le Programme France Export, accessible via le site unique www.programme-france-export.fr, regroupe l'ensemble des opérations soutenues par les pouvoirs publics et pilotées par les principaux partenaires français du soutien à l'export : UBIFRANCE, CCI en France et à l'étranger, ADEPTA, SOPEXA ainsi que les opérateurs bénéficiant du label France. Pour la première fois, la programmation du PFE viendra s'enrichir de missions d'entreprises spécifiquement organisées à l'occasion des déplacements de Nicole BRICQ à l'étranger. Pour l'année 2014, le PFE témoigne de la volonté des partenaires publics du soutien à l'export de privilégier la meilleure adéquation entre le potentiel de l'offre française et les opportunités identifiées sur les marchés étrangers.

Ainsi, l'élaboration du programme 2014 répond à 4 critères principaux :

- Le poids donné aux quatre familles de produits et services¹ définies par Nicole BRICQ comme prioritaires à l'export. Ainsi, près de 70 % du total des opérations inscrites au PFE ciblent ces familles,
- La concentration des Pavillons France sur les salons stratégiques et notamment les grands rendez-vous mondiaux,
- La conviction que les entreprises peuvent également trouver des débouchés export au départ de notre sol. Ainsi, une sélection de salons internationaux se déroulant en France figure pour la première fois au PFE 2014,
- La volonté de rendre la programmation plus lisible pour les entreprises et accroître ainsi leur taux de participation.

1 « Mieux vivre en ville », « Mieux se nourrir », « Mieux se soigner », « Mieux communiquer »

Le PFE 2014 privilégie les opérations à forte valeur ajoutée. Les Pavillons France, sur lesquels se regroupent les PME sur les salons à l'étranger, représenteront à eux seuls 250 opérations programmées. La part belle sera donnée aux « Rencontres d'Affaires », pour lesquelles chaque entreprise participante bénéficie d'un programme de rendez-vous avec de potentiels partenaires étrangers.

En termes de destinations, si l'Union Européenne conserve un poids important, plus de 65% des opérations inscrites au PFE seront réalisées hors U.E. Les marchés lointains mais en forte croissance s'affirment dans le PFE 2014. Ainsi, l'Afrique conforte son statut de continent prometteur et regroupe 13% des opérations prévues (101), de même que l'Asie-Pacifique qui avec 168 opérations constitue 22% de la programmation.

Le PFE 2014 est le fruit d'une concertation plus poussée avec les Régions qui ont été impliquées très tôt dans le processus de programmation. Ces échanges fructueux ont permis de positionner le PFE comme programme en appui des Plans Régionaux pour l'Internationalisation des Entreprises (PRIE).

Pour Nicole BRICQ « Le Programme France Export 2014 témoigne d'une véritable volonté de rationalisation pour concentrer l'effort public de soutien à l'export sur les marchés les plus prometteurs. Les partenaires de l'appui à l'internationalisation des entreprises ont su établir une

La reconnaissance et de la promotion des salons internationaux français comme tremplin pour l'export

Écrit par merchid.berger@finances.gouv.fr (Merchid BERGER)

Mercredi, 27 Novembre 2013 00:00 -

programmation prenant en compte de manière plus fine l'adéquation entre l'offre française et la demande étrangère. Les PME et ETI disposent donc d'un outil précieux pour maximiser leurs chances de démarrer ou de renforcer leur présence à l'export ».

Contacts presse :

Cabinet de Nicole BRICQ : Perrine DUGLET – 01 53 18 46 89

UBIFRANCE : Clément Moulet – Tel : 01 40 73 35 31 – Courriel : clement.moulet@ubifrance.fr

Consultez la source sur Veille info tourisme: [La reconnaissance et de la promotion des salons internationaux français comme tremplin pour l'export](#)